



Infos Levens

www.levens.fr

Journal d'information
de la commune de Levens



AU SOMMAIRE

Journal d'information de la commune de Levens
Février 2018

L'édito

Le Conseil municipal

Le C.C.A.S

Les Actualités

Levens pour tous

Les Commémorations

La Culture

Le SIVOM

A venir

L'Etat Civil



**Eau d'Azur,
l'eau pure
de nos montagnes !**

- 100% NATURELLE
- QUALITÉ GARANTIE
- ÉCONOMIQUE

MÉTROPOLE NICE CÔTE D'AZUR
www.eaudazur.com
eau d'AZUR
Votre régie de l'eau de la Métropole Nice Côte d'Azur

09 69 36 05 06

prix d'un appel local

Du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 9h à 12h.
Depuis l'étranger : +33(0)4 93 96 10 82
Idem en dehors de ces heures et en cas d'urgence, 7j/7 24h/24.

Accueil Rimiez

Camin René Pietruschi 06109 Nice
du lundi au vendredi de 9h à 15h30.

Accueil Roquebillière

3, rue Pierre Guignonis 06450
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 14h à 16h00.

Accueil Isola

Place Jean Gaïssa 06420 Isola
du lundi au vendredi de 9h à 12h et
de 14h à 16h30.

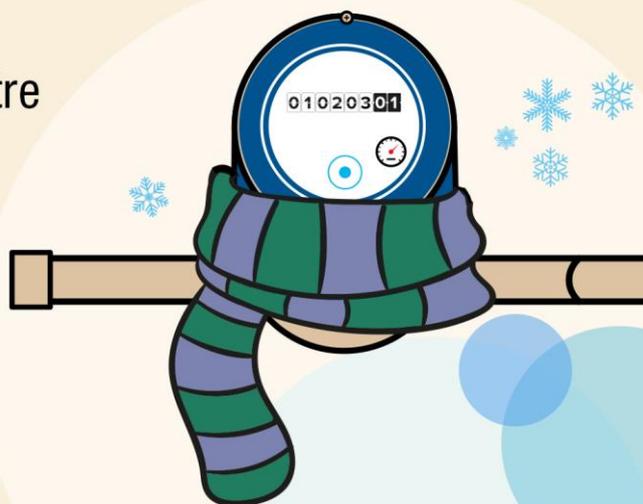
Accueil Carros

2458, route de la zone artisanale de la Grave
06510 Carros
du lundi au vendredi de 8h à 16h30.

rea.eaudazur.com votre agence en ligne

Votre compteur d'eau est un frileux.

Pendant l'hiver,
pensez à habiller votre
compteur d'eau,
afin de le protéger
contre le **gel**



Ce numéro d'appel unique, à destination des habitants des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur, a pour but de rendre le service public plus efficace, plus simple et plus proche des citoyens, vous pouvez appeler le 3906 (au prix d'un appel local) pour poser toute question portant sur : la propreté, l'éclairage, les déchets, la voirie, les espaces verts, l'assainissement ...



Infos Levens est édité par la Mairie de Levens-Service Communication
tél : 04 93 79 71 00

Directeur de la publication : Antoine VERAN.

Rédaction : Antoine VERAN, Michèle CASTELLS, Thierry MIEZE, Ghislaine BICINI, Jeanine PLANEL, Alexandre AMETIS, Jean-Pierre AUGIER.

Photos : Service Communication, Club Photo AMSL, Marine Nationale / Droits Ministère des Armées

Impression : MA'CREA

N° ISSN :1274-7823. Dépôt légal à la parution



Chères Levensoises, chers Levensois, *chers amis lecteurs d'ailleurs*

Voici un nouveau numéro d'Infos Levens, le journal d'informations de notre commune. Vous y retrouverez dans les rubriques habituelles tout ce qui concerne la vie et les activités de notre village ainsi que quelques infos pratiques.

A cela, se rajoutent des documents vous présentant le **DICRIM** et la mise en place d'une plateforme internet **Maires et Citoyens**.

Le **DICRIM**, quel nom barbare ! C'est tout simplement un **Document d'Information Communal** sur les **Risques Majeurs**.

Vous serez ainsi informés des risques majeurs identifiés sur notre commune, des bonnes dispositions à prendre (actions de prévention, savoir donner l'alerte, conduite à tenir, bons réflexes, consignes individuelles de sécurité) ainsi que de l'organisation des secours.

Ce document est à lire attentivement, en famille, à partager avec petits et grands et si possible, à conserver.

Maires et Citoyens est une plateforme internet qui va nous permettre de communiquer ensemble plus facilement.

Cet outil offre de nombreuses fonctionnalités en facilitant au quotidien les échanges, la prise en compte de l'opinion majoritaire citoyenne et la consultation directe avec vous.

Il permet d'être proche de vous, de vous répondre, d'échanger des avis en commentant nos décisions ou propositions, de vous alerter en cas d'accident, de travaux, de route barrée, d'incendie, d'alerte préfecture, de changements importants.

Contrairement aux réseaux sociaux traditionnels, anonymes et très difficilement maîtrisables, cette plateforme nous permettra de communiquer en ayant la certitude de l'identité des différents interlocuteurs et du respect exigé des règles de bienséance.

C'est un lien privilégié entre vous et nous au quotidien, nous partagerons des informations en temps réel.

Laissez-vous guider par le document joint et nous espérons vous retrouver prochainement sur cette plateforme de proximité.

Bonne lecture à toutes et tous et au plaisir de vous lire à notre tour sur Maires et Citoyens Levens.

Michèle CASTELLS

Première Adjointe

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 22 Juin 2017

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 30.03.2017 à l'unanimité.
- Présentation du budget primitif du SDEG par Monsieur le Maire.

Dossier n° 1 – Présenté par Mr Patrick MARX, Adjoint aux finances.

«ATTRIBUTION DES INDEMNITES COMMUNALES AUX AGENTS DES IMPOTS AU TITRE DE L'ANNEE 2016.».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité.

Dossier n° 2 – Présenté par Mr Patrick MARX, Adjoint aux finances.

« FOURNITURES SCOLAIRES ET ADMINISTRATIVES. CONSTITUTION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES AVEC LE SIVOM VAL DE BANQUIERE.

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 3 – Présenté par Mme Ghislaine BICINI, Adjointe à l'éducation.

«CANTINES SCOLAIRES DES ECOLES COMMUNALES MATERNELLE ET ELEMENTAIRE- ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT PERI ET EXTRA SCOLAIRES - APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR UNIQUE

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité

Dossier n° 4 – Présenté par Mr le Maire.

«DEMANDE D'APPLICATION DU REGIME FORESTIER SUR UNE SURFACE DE 822 ha 77 a 34 ca ARRETEE PAR L'AMENAGEMENT».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 5 – Présenté par Mr le Maire.

«DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE – SIGNATURE D'UNECONVENTION DE PARTENARIAT FINANCIER AVEC LE CONSEIL DEPARTEMENTAL.

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Questions diverses.

Madame Frédérique Salas pose à Monsieur le Maire la question suivante : « Les services de la mairie sont-ils au courant des travaux en cours depuis deux ans sur la colline à côté de la Fanga, quartier St Roch? Il n'y a aucun panneau de travaux et pourtant la montagne est attaquée au marteau piqueur du matin jusqu'à 20h.

Les propriétaires ont reçu la visite de la gendarmerie à plusieurs reprises. Sans résultat. Un voisin a téléphoné à la mairie où personne ne semble au courant!!! Qu'en est-il ? ».

Le permis de construire est en règle

Horaires des travaux autorisés de 6h00 à 20h00

Durée des travaux : 12 jours

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 Septembre 2017

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 22.06.2017 par 19 voix pour et 6 voix contre.

- Installation de Monsieur Cédric Tollardo, conseiller municipal, suite à la démission de Monsieur Eric Weigelt, adjoint au Maire.
- Présentation du budget primitif 2017 du SDEG par Monsieur le Maire.

Dossier n° 1 – Présenté par Mme Michèle CASTELLS, 1^{ère} Adjointe.

«DETERMINATION DU NOMBRE DE POSTES D'ADJOINTS APRES DEMISSION D'UN ADJOINT».

- De porter à 7 le nombre de postes d'adjoints au maire, - De faire remonter dans l'ordre du tableau Madame Monique DEGRANDI au poste de 6^{ème} adjoint et Monsieur Patrick MARX à celui de 7^{ème} adjoint.

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 2 – Présenté par Mr Patrick MARX, Adjoint aux finances.

«RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION D'OBJECTIFS ENTRE LA COMMUNE DE LEVENS ET L'ASSOCIATION DENOMMEE « COMITE DES FETES » DE LEVENS – ANNEE 2018»

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 19 voix pour et 6 voix contre

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 19 Septembre 2017 (suite)

Dossier n° 3 – Présenté par Mr Patrick MARX, Adjoint aux finances.

« GARANTIES D'EMPRUNTS A L'ASSOCIATION ABA APPRENDRE AUTREMENT POUR LE PRET SOUSCRIT AUPRES DU CREDIT COOPERATIF DESTINE A FINANCER LE PROGRAMME DE CONSTRUCTION D'UN FAM A LEVENS COMPORTANT DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 4 – Présenté par Mme Ghislaine BICINI, Adjointe à l'éducation.

« APPEL A PROJETS 2017 - AGENDA 21 : CREATION D'UN JARDIN ECO-PAYSAGER ET CREATION D'UN POULAILLER ET DE JARDINS FAMILIAUX PARTAGES ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 20 voix pour et 6 abstentions

Dossier n° 5 – Présenté par Mr le Maire.

« APPROBATION DU RAPPORT DE LA CLETC DU 6 JUILLET 2017 ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 6 – Présenté par Mr le Maire.

« DETERMINATION DE LA LISTE DES EMPLOIS ET DES CONDITIONS D'OCCUPATION DES LOGEMENTS DE FONCTION »

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 7 – Présenté par Mr le Maire.

« COMPLEXE SPORTIF ET SOCIO-CULTUREL DU RIVET – APPROBATION ET SIGNATURE DU REGLEMENT INTERIEUR ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 8 – Présenté par Mr Jean-Pierre FRAZZO, Adjoint aux travaux et à l'urbanisme.

« RENOVATION ET EXTENSION DE LA SALLE DE SPECTACLES DU FOYER RURAL - AMENAGEMENT DU JARDIN PUBLIC. MODIFICATION DE L'AVANT PROJET : VALIDATION DU PROGRAMME- DEMANDES DE SUBVENTIONS AUPRES DE L'ETAT, DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DES AM, DU CONSEIL REGIONAL PACA ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité :

Dossier n° 9 – Présenté par Mr Jean-Pierre FRAZZO, Adjoint aux travaux et à l'urbanisme.

« RENOVATION ET EXTENSION DE LA SALLE DE SPECTACLE DU FOYER RURAL – CONSTITUTION D'UNE SERVITUDE DE COUR COMMUNE SUR LE FONCIER DES HOIRS FATOU CHAUVEL »

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité :

Dossier n° 10 – Présenté par Mr Jean-Pierre FRAZZO, Adjoint aux travaux et à l'urbanisme.

« INCORPORATION DE DIVERS BIENS VACANTS SANS MAITRE DANS LE DOMAINE COMMUNAL ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 11 – Présenté par Mr le Maire.

« APPROBATION DE L'AVENANT n° 2 DE LA CONVENTION D'INTERVENTION FONCIERE SUR LE SITE DE LA MADONE ».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 25 voix pour et 1 abstention

- Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 19.09.2017 par 19 voix pour et 6 voix contre.
- Installation de Monsieur Nicolas BRAQUET, conseiller municipal, suite à la démission de Monsieur Cédric TOLLARDO.

Dossier n° 1 – Présenté par Mr Patrick MARX, Adjoint aux finances.

«**ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE DE CONSEILS ET DE BUDGETS AU COMPTABLE DU TRESOR CHARGE DES FONCTIONS DE RECEVEUR DE LA COMMUNE AU TITRE DE L'ANNEE 2017**».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 2 – Présenté par Mr Patrick MARX, adjoint aux finances.

«**FRAIS DE DÉPLACEMENT AU 100^{ÈME} CONGRÈS DES MAIRES DE FRANCE**».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 19 voix pour et 6 voix contre.

Dossier n° 3 – Présenté par Mr Patrick MARX, adjoint aux finances.

«**DECISION MODIFICATIVE**».

Note explicative :

60611 : considérant le passage à la régie EAU AZUR de la métropole, VEOLIA a clôturé sa facturation ; la régie eau azur a également émis sa première facturation.

60632 : travaux effectués en régie ayant nécessité l'achat de fournitures pour l'entretien essentiellement des bâtiments communaux.

6541-6542 : délibération n°4.

6574 : délibération n° 5

673 : deux subventions :

- Réserve parlementaire 10 000 euros a fait l'objet d'un double titrage

- 45 500 euros de la Métropole (Fonds pour le logement annulé) qu'il convient de régulariser par un mandat au 673

Ces dépenses sont équilibrées avec les recettes suivantes :

7351 : taxe sur la consommation finale d'électricité

7381 : taxe additionnelle aux droits de mutation

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 19 voix pour et 6 voix contre.

Dossier n° 4 – Présenté par Mr Patrick MARX, adjoint aux finances.

«**ACCEPTATION EN NON VALEUR DE CREANCES IRRECOURABLES**».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 5 – Présenté par Mr Patrick MARX, adjoint aux finances.

«**SUBVENTION A L'OCCE POUR LA CLASSE ULIS-ECOLE DE L'ECOLE ELEMENTAIRE DE TOURRETTE-LEVENS**».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 6 – Présenté par Mr Patrick MARX, adjoint aux finances.

«**GARANTIE D'EMPRUNT A LA SEML HABITAT 06 POUR LE PRET SOUSCRIT AUPRES DE LA CAISSE DES DEPOTS ET CONSIGNATIONS DESTINE A FINANCER LE PROGRAMME LOCATIF SOCIAL DU RIVET, CREATION DE 12 LOGEMENTS EN PLS**».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 19 voix pour et 6 voix contre.

Dossier n° 7 – Présenté par Mme Michèle CASTELLS, première adjointe.

«**07 - MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE LEVENS.CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 2° CLASSE – ATTRIBUTION DE L'INDEMNITE D'ADMINISTRATION ET DE TECHNICITE ET DE L'INDEMNITE HORAIRE POUR TRAVAUX SUPPLEMENTAIRES**».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 8 – Présenté par Mme Michèle CASTELLS, première adjointe.

«**MODIFICATION DU TABLEAU DES EFFECTIFS DE LA COMMUNE DE LEVENS.CREATION DE DEUX POSTES D'ATTACHE PRINCIPAL – ATTRIBUTION DU REGIME INDEMNITAIRE TENANT COMPTE DES FONCTIONS, DES SUJETIONS, DE L'EXPERTISE ET DE L'ENGAGEMENT DANS LA FONCTION PUBLIQUE (RIFSEEP)**».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 9 – Présenté par Mme Michèle CASTELLS, première adjointe.

«**RENEGOCIATION DU CONTRAT ASSURANCE GROUPE – MANDAT CONFIE AU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE POUR LA MISE EN CONCURRENCE DU CONTRAT ASSURANCE GROUPE**».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 10 – Présenté par Mme Michèle CASTELLS, première adjointe.

«EMISSION ET DISTRIBUTION DES TICKETS RESTAURANT EN FAVEUR DU PERSONNEL COMMUNAL – MODIFICATION DES MODALITES D'ATTRIBUTION ET DE MISE EN ŒUVRE».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 11 – Présenté par Mme Michèle CASTELLS, première adjointe.

«FORMATION AU SEIN DE LA COLLECTIVITE : ADOPTION DU PLAN DE FORMATION ETABLI AU TITRE DE L'ANNEE 2018».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 12 – Présenté par Monsieur le Maire.

«APPROBATION DE LA MODIFICATION DES STATUTS DU SIVOM VAL DE BANQUIERE».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte à l'unanimité

Dossier n° 13 – Présenté par Monsieur le Maire.

«AUTORISATIONS ADMINISTRATIVES EN VUE DE LA VENTE DE LA PARCELLE COMMUNALE CADASTREE A n°1316, SITUEE CHEMIN DE LA FUBIA A LA ROQUETTE SUR VAR».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 19 voix pour et 6 voix contre.

Dossier n° 14 – Présenté par Monsieur le Maire.

«CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MOULIN OLEICOLE PAR LA COOPERATIVE OLEICOLE DE LEVENS : ACQUISITION DE LA PARCELLE AD n° 282 (REZ-DE CHAUSSEE DU BATI ET COUR) PAR LA COMMUNE DE LEVENS».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 19 voix pour et 6 voix contre.

Dossier n° 15 – Présenté par Monsieur le Maire.

«CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MOULIN OLEICOLE PAR LA COOPERATIVE OLEICOLE DE LEVENS : ETABLISSEMENT D'UNE PROMESSE DE BAIL EMPHYTEOTIQUE PAR LA COMMUNE AU PROFIT DE LA COOPERATIVE OLEICOLE SUR 2 000 m² DE LA PARCELLE CADASTREE AC n° 291 AU LIEUDIT LA GUMBA».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 19 voix pour et 6 voix contre.

Dossier n° 16 – Présenté par Monsieur le Maire.

«CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU MOULIN OLEICOLE PAR LA COOPERATIVE OLEICOLE DE LEVENS : GARANTIE D'EMPRUNT DE LA COMMUNE AU PROFIT DE LA COOPERATIVE OLEICOLE».

Après avoir délibéré, le conseil municipal adopte par 19 voix pour et 6 voix contre.



Retrouvez les vidéos et les comptes rendus
des Conseils municipaux
sur
www.levens.fr

Du côté du CCAS

Comme chaque année en automne, le CCAS offre aux séniors un après midi récréatif à la salle Fuon Pench. La tradition a été respectée, Melle CRICRI a animé cette manifestation suivie d'un goûter offert par le CCAS, ce qui a permis aux séniors de passer un agréable moment. Ghislaine ERNST adjointe au CCAS a ouvert cette animation en remerciant les élus, le Conseil d'Administration ainsi que Paulette Bothorel pour ces admirables décorations automnales.



Un moment riche en amitié pour le bonheur de tous.



Escapade en Italie

Noël des Seniors



146 bénéficiaires du Centre Communal d'Action Sociale se sont retrouvés pour un repas préparé à leur intention. Par ailleurs, 302 colis ont été distribués.

Le Maire Antoine VERAN dresse un bilan à mi-mandat

Dans la salle du Foyer Rural, le Maire et les élus de la majorité ont présenté leur bilan à mi-mandat (2014-2017). Les thèmes de l'éducation, du cadre de vie, du budget, de la sécurité et de la communication ont été passés en revue.

Le décor est planté, projection d'un film, panneaux présentant les réalisations et projets municipaux.



Que pensez-vous de cette réunion ?

Les élus se sont exprimés sur nos actions concernant la commune. Nous avons été élus sur la base d'un programme ambitieux et vous avez pu constater à mi-mandat, la réalité du travail d'ores et déjà accompli.

Je remercie, ma majorité municipale, mon équipe fidèle, du travail trop souvent méconnu ou ignoré qu'elle réalise au quotidien pour le bon fonctionnement de la vie de la commune. Je remercie Michèle CASTELLS ma 1^{ère} adjointe, d'avoir organisé et préparé avec les services concernés cette réunion.

Vos adjoints ont présenté le pôle petite enfance, jeunesse; y-a t-il des choses à rajouter ?

Depuis notre première élection, nous avons créé ou amélioré les structures d'accueil pour offrir à nos enfants une prise en charge de qualité. Elle s'est matérialisée dans cette première partie de mandature par l'ouverture anticipée du gymnase du Rivet dont les enfants sont les premiers bénéficiaires, d'autant plus depuis le retour de la semaine de 4 jours. Georges REVERTE, Conseiller Municipal, s'y est particulièrement investi en relançant dès cette année l'activité ski périscolaire. Bien entendu, la commune a répondu présente en octroyant les financements nécessaires.

Ma préoccupation pour cette deuxième période de mandat va être de maintenir l'ouverture de nos classes eu égard à une baisse des effectifs et au durcissement des critères de l'Education Nationale dont l'objectif est de remplir au maximum les classes et de réduire l'affectation de nouveaux enseignants.

Les premières estimations pour la rentrée 2018 font apparaître fort heureusement une stabilité des chiffres évitant, nous l'espérons et nous y serons très attentifs, la fermeture de classes.

Votre adjointe Mme Bicini a évoqué le montant de 121 000 € de subventions pour le monde associatif.

Est-ce un atout ?

Bien sûr. Et au travers du Comité des Fêtes, de toutes les associations culturelles, de loisirs ou sportives et de cette formidable équipe de bénévoles que je ne remercierai jamais assez, la vie associative a besoin de l'aide de la collectivité. Lorsqu'un nouveau résident vient me rencontrer en mairie, avant d'évoquer les impôts, les écoles, la raison principale du choix de notre commune reste son cadre de vie remarquable, la vie associative et la possibilité donnée aux familles de s'épanouir.

Dans quelques semaines, le studio de danse puis la halle assureront aux associations l'organisation de leurs spectacles, kermesses et autres manifestations. Vous avez pu visiter ces nouvelles installations lors de la cérémonie des vœux du 6 janvier. L'inauguration définitive aura lieu en juin 2018. Je tiens à remercier Monsieur Eric CIOTTI qui, à travers le Conseil Départemental, a largement contribué à la réalisation de ce programme. En complément, début 2018, débuteront les travaux de réhabilitation et d'extension du Foyer Rural dont les locaux auront vocation à accueillir les manifestations culturelles : théâtre, musique, bibliothèque, avec un espace de vie au sein du jardin public entièrement réaménagé et élargi.

Je veux profiter de ce premier bilan pour rendre hommage à Jean-Pierre Augier, Monika son épouse et l'équipe de la Maison du Portal. En effet, Jean-Pierre ayant fait valoir « ses droits à la retraite » bien mérités, nous avons pris la décision avec les membres du Conseil d'Administration de la Maison du Portal de créer une nouvelle structure, générant de l'animation avec la présence permanente de personnel municipal pour suppléer nos chers bénévoles. A cet effet, nous y installerons un bureau d'information touristique conformément à la loi de transfert des Offices de Tourisme à la Métropole NCA. Nous souhaitons que la vie s'étoffe dans ce lieu au cœur du village pour y donner une nouvelle dynamique culturelle, avec des arts plastiques, des expositions, de la musique, une gestion centralisée de l'ensemble des événements culturels qui y trouveront leur écrin. Des moyens complémentaires importants seront octroyés par la collectivité et je m'investirai personnellement dans cette prochaine réalisation afin d'aboutir dans cette mission pour cette 2^{ème} partie de mandat.

Bilan à mi-mandat

Dans la projection du film en introduction, certains projets font couler beaucoup d'encre. Qu'en est-il ?

Contrairement à tout ce qui a été dit, les travaux de la nouvelle Coopérative Oléicole tant décriée, vont bientôt débuter. Notre volonté est de garantir une huilerie moderne, aux normes, permettant d'accueillir les petits producteurs ainsi que les professionnels, dans le respect des règles d'hygiène et de sécurité et pour que nos mouliniers y travaillent dans les meilleures conditions.

La Déclaration d'Utilité Publique concernant le programme de l'aménagement des Traverses est actée. Je veux qu'une Résidence Séniors y soit intégrée au bénéfice des personnes âgées valides, à loyer modéré. Cette résidence adaptée, gérée par le CCAS, bénéficiera de l'ensemble des prestations d'ores et déjà proposées et garantira ainsi le suivi et l'attribution de ces 30 logements 2-3 pièces en priorité à nos « anciens » souhaitant rester au village et qui, pour des raisons financières ou d'éloignement, ne sont plus en mesure d'entretenir leur logement et d'y demeurer. C'est une action très forte pour moi.

Nous avançons mais permettez-moi de ne pas m'exprimer sur le sujet car les procédures en cours ne sont pas encore suffisamment abouties. Je reviendrai sur ce dossier lors d'une réunion publique spécifique en début d'année. Ainsi, nous pourrions présenter les chiffres, les enjeux afin de rétablir des équilibres et donner à nos concitoyens les services dont ils ont grand besoin.

Votre point de vue sur les logements ?

La loi SRU imposant des quotas de Logements Locatifs Sociaux est impossible à respecter. Néanmoins, 17 LLS au cœur du village, c'est à dire la « Treille 2 » et la « Maison Bilet » et ensuite 17 LLS et 12 logements en accession sociale ont été réalisés par HABITAT 06.

Au 1^{er} janvier 2017, la commune compte 132 logements sociaux. 90 % des ces logements sociaux ont été attribués à des familles qui vivaient déjà sur la commune. Priorité donc aux Levensois, aux jeunes sans qu'ils aient à quitter leur commune et surtout au maintien des personnes âgées dans leur environnement. Les orientations sont de mener des actions calibrées sur les besoins de la population levensoise, réalistes au regard des capacités et des besoins réels de la commune et respectueuses de la préservation d'une qualité de vie à laquelle nous tenons par dessus tout, le tout dans une politique de l'habitat définie dans le cadre du Programme Local de l'Habitat (PLH).

Sur votre commune, quels sont les grands travaux en cours ou récemment achevés ?

Les grands chantiers actuels, qui je vous l'accorde perturbent un peu la vie quotidienne des administrés, réalisés par NCA, le Département et la Commune en garantiront un approvisionnement en eau optimal, un meilleur réseau d'assainissement, un éclairage public modernisé par l'enfouissement des câbles et la disparition de plusieurs poteaux. Ils s'achèveront d'ici la fin de cette année. Une tranche complémentaire sera effectuée au quartier Ste Claire.

Je tiens à le dire, dans tous les domaines, nous ne subissons pas la Métropole. Bien au contraire, nous n'aurions sans elle, pas pu réaliser ces investissements colossaux au service des Levensois. La nouvelle station d'épuration (STEP), la sécurité de l'approvisionnement en eau pour la commune et le SILCEN par la création d'une nouvelle usine d'eau potable, la pose de canalisations pour un accès au bassin en desserte gravitaire assureront l'approvisionnement en eau y compris en cas de coupure électrique.

Le point d'orgue a été le doublement de la ligne droite du Grand Pré et l'aménagement de la voie de contournement. Les travaux se poursuivront pour relier le pré au village grâce à des chemins piétonniers sécurisés.

Cet été, nous avons posé sur le site de la Madone, la première pierre du centre pour autistes dont le projet est conduit par l'association ABA, rendant le service à une population largement oubliée et défavorisée. Ce sera aussi une source d'emplois non négligeable pour notre commune. Cette réalisation restera sans doute une de mes plus grandes satisfactions.

Qu'est-il réalisé en terme d'écologie sur Levens ?

Contrairement aux inepties de nos opposants, nous évitons le bétonnage intensif tout en nous tournant vers l'avenir en garantissant un cadre privilégié pour nos enfants.

Notre action est guidée par le maintien d'une qualité de vie et le respect de l'environnement. Je salue les actions menées dans le cadre d'Agenda 21 pour la biodiversité par la création d'un jardin et d'un poulailler partagés gérés par l'association Aujà, mais aussi tout le travail réalisé avec l'école maternelle sur le jardin éco-paysager où nous avons investi pour qu'enfants et familles prennent conscience qu'il convient de faire évoluer nos pratiques et nos mentalités. Dans quelques jours, un rucher municipal de deux ruches sera installé par la commune.

Je programmerai prochainement l'implantation d'un parc photovoltaïque dont la production énergétique devrait avoisiner les 4 MW sur environ 20 ha. Ces installations seront réalisées dans le respect de notre environnement.

Nous installons, avec le Département, un maraîcher bio sur l'espace de « La Garenne » pour lequel nous avons réalisé avec la Métropole NCA et le Conseil Départemental les infrastructures nécessaires.

Nous sommes fiers de retrouver les produits locaux sur notre marché du dimanche sous la houlette de Jean-Claude GHIRAN qui suit, par ailleurs, au sein de la commission des communes pastorales, les enjeux de l'agriculture et de l'élevage dans notre département.

Bilan à mi-mandat

Les finances de la commune ?

Malgré la baisse considérable des dotations de l'Etat, nous maîtrisons nos coûts d'investissement et de fonctionnement. Je remercie ma Directrice Générale des Services, Valérie Guido, pour son implication dans cette tâche ardue et pour laquelle la charge de travail est énorme.

Bien sûr tout cela, dans un cadre budgétaire maîtrisé. Je remercie Patrick MARX ainsi que Monique DEGRANDI, Nathalie LEBLOND, François SEINCE, Jean-Claude GHIRAN, du groupe de travail Finances, pour le suivi des comptes et l'élaboration de nos budgets.

Notre excédent a encore augmenté en 2016 (+21% en 3 ans) permettant d'aborder notre section d'investissement et la réalisation de nos projets avec une grande sérénité financière.

Comme l'a exposé Patrick Marx, nos charges sont maîtrisées tant sur les achats que sur les dépenses de personnel. Les recettes fiscales de Levens sont en dessous de celles des communes de même strate, d'où une importante marge de manœuvre.

Les investissements que nous avons réalisés ces 3 dernières années représentent près de 4 500 € par habitant, 4 fois plus que les communes comparables.

Pour autant, nombre d'emprunts réalisés sur le foncier bâti permettent aujourd'hui de générer des revenus locatifs couvrant le remboursement annuel de la dette.

Je l'ai toujours dit, nous ne gérons pas de la trésorerie, nous gérons de l'investissement pour le confort de nos habitants tout en ayant une pression fiscale très maîtrisée et bien en-dessous des communes comparables.

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	RATIO € PAR HABITANT LEVENS	RATIO € PAR HABITANT COMMUNES DE MEME STRATE
Charges de personnels	317 €	441 €
Achats de fournitures & services	198 €	236 €
Charges financières intérêts d'emprunts	41 €	37 €
Excédent de fonctionnement	192 €	133 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RATIO € PAR HABITANT LEVENS	RATIO € PAR HABITANT COMMUNES DE MEME STRATE
Impôts locaux	380 €	441 €
Dotations globales de fonctionnement de l'Etat	137 €	152 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT	RATIO € PAR HABITANT LEVENS	RATIO € PAR HABITANT COMMUNES DE MEME STRATE
Impôts locaux	380 €	441 €
Dotations globales de fonctionnement de l'Etat	137 €	152 €

Pour conclure, mon équipe et moi-même remercions nos administrés pour leur soutien. Ils peuvent compter sur nous pour faire en sorte que Levens s'affirme comme le joyau du moyen pays de notre territoire.

La marine recrute et forme chaque année plus de 3 500 jeunes de 16 à 29 ans, de niveau 3e à bac +5, dans 50 métiers.

Souvent, il n'est pas facile pour les candidats de choisir un métier exercé dans l'univers professionnel parfois méconnu qu'est la Marine... surtout, si on ne bénéficie pas du coup de pouce d'un marin de son entourage. Il est déterminant pour comprendre et pour passer à l'acte. Afin d'assurer à tous les métiers une bonne notoriété auprès du public, le Service de recrutement de la Marine (SRM) veille constamment sur leur attractivité et s'emploie à la développer en fonction de la conjoncture sociale et des besoins de la Marine.

Pour faire face à ces difficultés, la Marine va à la rencontre du public, développe régulièrement des partenariats (Éducation nationale, entreprises, formations professionnelles) et privilégie les expériences de pré-engagement (préparations militaires, stages, jobs d'étés et réserve) pour les jeunes gens. Elle mise également sur le témoignage de ses marins auprès des futurs candidats car il offre à coup sûr la garantie d'un recrutement réussi.

C'est ce que le bureau marine du centre d'information et de recrutement des forces armées de Nice (CIRFA MARINE NICE) s'efforce de faire en se déplaçant dans les salons ou forums pour l'emploi et les établissements scolaires des Alpes-Maritimes.

Renseignements et inscriptions : CIRFA MARINE NICE – 2 rue Sincaire – 06300 Nice (04.93.62.76.88) ou sur ETREMARIN.FR. »



les boulistes du clos des traverses se sont retrouvés autour de Monsieur le Maire Antoine Veran et ses adjoints avec son Président Gérard Ernst et les membres pour clôturer, la fin de l'année autour du pot de l'amitié en souhaitant à tous, santé, joie et bonheur pour 2018.



**J'PEUX
PAS
J'AI
PETANQUE!**



La ludothèque



Les Visites du Père Noël

Aux pompiers



Centre Equestre « Les Templiers »



Les agents de la collectivité



Comme le veut la tradition en cette fin d'année, le Père Noël est passé pour les agents communaux. Une marque de reconnaissance de la part de M. le Maire Antoine Veran et la Directrice Générale des Services Valérie Guido.

Ils ont souligné la compétence et la disponibilité de tout le personnel. Les enfants de moins 13 ans ont reçu du Père Noël un beau cadeau et chaque agent un panier garni. Après les remerciements de Caroline HOEL, Présidente de l'Amicale du Personnel, le conseil municipal et les agents ont été conviés à un cocktail dînatoire pour le plaisir des papilles dans le Foyer Rural superbement décoré pour l'occasion.

Messe de Minuit et catchafuec offert par la Famille Planel



A l'occasion de la cérémonie des vœux du Maire Antoine Veran en présence des députés Marine Brenier, Eric Ciotti également Conseiller Départemental de notre canton, Levensoises et Levensois ont pu découvrir le site sportif et socioculturel du Rivet. L'inauguration officielle se déroulera le samedi 16 Juin 2018.

Un moment marquant de cette cérémonie, l'hommage aux sapeurs-pompiers de la commune dirigés par le Capitaine Olivier Rosa.



Médailles d'Acte de Courage et de dévouement échelon Bronze pour les événements du 14 juillet 2016

- Adjudant OBLIN Laurent
- Adjudant BRAQUET Jacky
- Sergent chef INNOCENTI Olivier
- Sergent MIRAGLIA Jérémy

Médaille d'Honneur Argent avec Rosette

- Adjudant HOEL André

Médaille d'Honneur (échelon argent)

- Adjudant INNOCENTI Olivier

Promus au grade d'ADJUDANT:

- AMETIS Alexandre
- CAILLEAU Benjamin
- MARIA Gérard
- OBLIN Laurent



Promus au grade de SERGENT-CHEF:

- BERTINI Jérôme
- GRAS Yoann
- HEINEMANN Serge



Promus au grade de SERGENT:

- Caporal Chef FRADET Maxime
- Caporal INNOCENTI Christophe
- Caporal MIRAGLIA Jérémy
- Caporal ZANCHI Alexis



Promu au grade de CAPORAL-CHEF:

- Caporal IMBERT Raphaël



Promus au grade de CAPORAL:

- Sapeur FIGUCCIA Cyril
- Sapeur SCARSINI Régis
- Sapeur GUENOUN Robin
- Sapeur RICHARD Tanguy



La galette des Rois offerte par le Comité des Fêtes.





Mercredi 10 Janvier 2018, Levens a accueilli l'équipe d'Azur TV pour le tournage de l'émission « METRO 49 » retransmise le jeudi 18 janvier 2018 à 19h30.

Ce rendez-vous a été consacré à la Commune de Levens, Métropole Nice Côte d'Azur, par les voix du Maire, commerçants...

Patrimoine, économie, stratégie, Levens sous tous ses angles.

Si vous l'avez manqué, possibilité de visionner le reportage sur www.azur-tv.fr



B.S.A. s'installe à Levens

En effet, depuis le 5 Septembre 2017, **B.S.A.** (Beladiri Silat Académie) a ouvert une section à la salle communale du Rivet.



B.S.A. est une association qui existe depuis près de 10 ans, et qui enseigne le Beladiri Silat Système, une discipline fondée par **Laurent GILLI**, regroupant le penchak silat (self-défense mains nues), le kali (bâtons courts), et le panantukan (boxe pieds - poings).

Il s'est aussi inspiré de ses nombreuses années de pratique des arts martiaux comme le Silat, le Karaté kyokushinkai, la Boxe anglaise, le Krav maga, le Kali, le MMA...

Tout en gardant une voie martiale, le **B.S.A.** a pour but de donner les moyens de faire face aux différentes agressions de la vie quotidienne.

Laurent GILLI et ses instructeurs vous accueillent les mardis et jeudis de 19h30 à 21h00, à la **salle commune du Rivet**, dans le gymnase.

**Pour tout
renseignement :**
www.bsa-nice.com
06.15.03.73.11



Se souvenir pour ne pas oublier.

« Un peuple qui oublie son passé se condamne à le revivre. » Winston Churchill.

Evoquer des faits de notre histoire, l'histoire de la France, éveille des réactions diverses. Bien souvent cette souvenance engendre le désir manifeste de ne pas réchauffer toujours les mêmes histoires, soulève un certain ras-le-bol, ou renvoie à ce fatalisme : « C'est le passé, cela ne sert à rien d'y revenir ».

Cette évocation mémorielle vous fait généralement passer aux yeux des « élitistes bien-pensants » pour un « réac » voir un « fachos » !

Pourtant la mémoire n'est autre que la base même de l'identité. Elle est fondamentale à tout individu et à toute collectivité. Victor Hugo disait : « Les souvenirs sont nos forces. Quand la nuit essaie de revenir, il faut allumer les grandes dates, comme on allume des flambeaux ».

L'oubli est une erreur, voire un crime.

Le souvenir est aujourd'hui, plus que jamais une obligation. Il est néanmoins important de préserver la « mémoire utile », celle qui rend les sociétés meilleures, peut servir à façonner le devenir, sélectionner les souvenirs indispensables pour que ne ressurgissent pas les mêmes drames ceux-ci doivent être inscrits dans la mémoire collective pour permettre l'avènement de jours meilleurs. Défendre l'idée de figer le passé est non seulement illusoire et tellement dangereux. Elle renforce la crispation.

Le devoir de mémoire se partage, se commémore... aussi ! (Commémorer : Célébrer par une cérémonie le souvenir d'un événement important). Commémorer c'est se rassembler, se retrouver lors des cérémonies commémoratives qui émaillent notre histoire, autour du Monument aux Morts érigé en la mémoire de celles et ceux qui ont payé de leur vie notre liberté. C'est se réunir le temps du recueillement. Il s'agit de commémorer utilement et dignement afin de rendre la société meilleure.

Mais le devoir de mémoire ne se résume pas aux rassemblements au Monument aux Morts qui ne sont d'ailleurs pas l'apanage des anciens combattants, association du Souvenir, corps constitués ou élus.

Notre mémoire appartient à chacun. Elle est collective. Elle est notre identité quelque que soit notre religion, notre condition, notre sensibilité politique... quelles que soient nos différences. La mémoire c'est un devoir quotidien, de chaque instant. Elle nous renvoie trop souvent à la réalité.

Le devoir de mémoire devrait donc lui-même respecter un devoir: celui de favoriser la paix en diffusant un message vierge de toute manipulation communautariste, idéologique ou politique.



Pour que l'évocation de « 39/45 » ne soit pas seulement pour les jeunes qu'une peinture de chaussures. Pour ne pas oublier, pour que nous nous retrouvions sur ces quelques dates commémoratives, je vous donne rendez-vous :

le dernier dimanche d'avril : La journée nationale du souvenir des victimes et des héros de la Déportation. (Loi du 14 avril 1954).

le 8 mai : La commémoration de la victoire du 8 mai 1945. (Loi du 2 octobre 1981).

le 27 mai : La journée nationale de la Résistance. (Loi du 19 juillet 2013)

le 8 juin : La journée nationale d'hommage aux "morts pour la France" en Indochine. (Décret du 26 mai 2005).

le 18 juin : La journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi. (Décret du 10 mars 2006).

le 16 juillet ou dimanche proche : La journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites de l'Etat français et d'hommage aux « Justes de France », (loi du 10 juillet 2000).

le 14 juillet : Le 14 Juillet est la fête nationale de la République française. Elle a été instituée par la loi en 1880, pour commémorer la prise de la Bastille le 14 juillet 1789, symbole de la fin de la monarchie absolue,

le 25 septembre : La journée nationale d'hommage aux Harkis et autres membres des formations supplétives : (Décret du 31 mars 2003).

le 11 novembre : La commémoration de l'Armistice du 11 novembre 1918. (Loi du 24 octobre 1922 et loi du 28 février 2012).

le 5 décembre : La journée nationale d'hommage aux morts de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de la Tunisie. (Décret du 26 septembre 2003).

Thierry Mieze

Président du Comité du Souvenir Français de Levens.

LE SOUVENIR FRANÇAIS

Association nationale
reconnue d'utilité publique
le 1^{er} février 1906



Depuis sa création, en 1887, le Souvenir Français a su traverser les périodes difficiles. Le devoir de mémoire s'inscrit dans l'action.

Tourné vers l'avenir, le souvenir français doit s'inspirer du passé dans lequel ses racines lui permettent de puiser ses valeurs. Le Souvenir Français est distinct bien que proche des associations d'anciens combattants, il est ouvert à celles et à ceux de tous âges et de toutes nationalités. Pour accomplir sa mission notre association a besoin du concours de tous.

Le Souvenir Français observe la plus stricte neutralité politique, confessionnelle et philosophique.

Ses missions ont pour vocation de conserver la mémoire de celles et ceux qui sont morts pour la France au cours de son histoire. De transmettre le flambeau aux jeunes générations successives en leur inculquant par le maintien du souvenir, le sens du devoir, l'amour de la Patrie et le respect de ses valeurs. Le souvenir français organise aussi des visites de scolaires, avec leurs enseignants sur les lieux de mémoire. Une association vit que si elle en a les moyens et surtout des adhérents.

Ses moyens proviennent principalement des cotisations de ses adhérents et éventuellement des dons. Ses adhérents sont issus des générations différentes. Nous comptons sur vous afin de sensibiliser les plus jeunes aux valeurs de liberté et de justice pour lesquelles ceux dont nous honorons le Souvenir ont sacrifié leur vie.



Association Nationale, créée en 1872
et fondée en 1887 par Xavier Niessen.
Régie par la loi du 1er juillet 1901,
reconnue d'utilité publique
le 1er février 1906.
www.souvenir-francais.com

2018, c'est l'année de transition, de réforme profonde pour l'Office de Tourisme de Levens. En effet, la loi MAPTAM s'applique sur les métropoles françaises.

Cette loi prévoit que les Offices de tourisme doivent être métropolitains. Désormais, donc la compétence tourisme sera métropolisée, l'Office de Levens perd son titre et deviendra prochainement un bureau d'informations touristiques.

Par ailleurs, un déménagement des locaux est prévu à la Maison du Portal, lieu culturel emblématique de la commune où se maintiendra des expositions, concerts et des nouveautés prochainement dévoilées.

« Ce n'est pas sans un petit pincement au cœur que l'équipe quittera les locaux de la Place de la République, nous bénéficierons de locaux plus spacieux et bien plus agréables pour accueillir les administrés et touristes de passage. Un nouveau challenge pour animer le cœur du village » confie Alexandre AMETIS, Chargé de communication et de la promotion touristique



Quel bonheur d'avoir un maire bâtisseur !

Lors de la dernière cérémonie des vœux aux Levensois, Eric Ciotti formulait le souhait que Levens garde son caractère de village de l'arrière pays. Quelques jours plus tard, le maire de Levens, dans un discours de deux minutes prononcé au cercle républicain de Saint Antoine de Siga, disait son inquiétude devant le vieillissement et le déclin de la population de Levens, déclin qui, selon lui, menace d'entraîner la suppression d'une classe de l'école. Un message codé.

Traduction : nous avons besoin de nouveaux habitants ; conséquence : il est urgent de construire ! Comment mieux justifier le projet de programme immobilier des Traverses et ses quelques 150 logements ? Et comment mieux répondre au souhait de monsieur Ciotti ?

Notre maire omet de signaler que notre commune est, à quelques dizaines d'habitants près, proche de dépasser le seuil des cinq mille âmes, seuil au-delà duquel s'appliquera la loi Besson et donc, entre autre, l'obligation d'a ménager une aire d'accueil pour les gens du voyage.

Il y a plus grave. M. Véran qui se proclame maire bâtisseur est d'abord et surtout un maire emprunteur. Ses grands travaux, dans lesquels, à l'évidence, ne figure pas l'entretien de nos routes, conduisent aujourd'hui la commune à une situation alarmante. Les chiffres officiels faisaient apparaître en 2016 un endettement de presque huit millions d'euros, soit 1601 euros par habitant. Plus du double de celui observé dans les communes de même importance (769 euros). Le gros des remboursements va courir jusqu'en 2045 et concerne, pour une bonne part, des Levensois qui ne sont pas encore nés... joli cadeau aux générations futures. Quant à la génération actuelle, elle peut s'attendre à une substantielle augmentation de ses impôts. Alain Juppé stigmatisait il y a peu les « dépenses outrancières des élus locaux ». Pas de doute, le maire de Bordeaux doit connaître Levens.

Quant au maire de Levens il apparaît comme une lointaine réincarnation de Louis XV dont le règne avait débuté par un irresponsable « que la fête commence » et s'était terminé par un cynique : « après moi le déluge »...

Espérons que la comparaison s'arrête là. Louis XV a régné cinquante neuf ans.

Culture



Pour finir en beauté le programme 2017, La Maison du Portal a reçu deux artistes.

Emelle constamment en recherche, a fait part de ses « Impressions » par le rassemblement de toutes les voies qu'elle a empruntées: dessins, peinture céramique et aussi photographie, autant de preuves de son talent.



Pascale Paolini dans les mosaïques qu'elle a présenté.

Elle utilise de multiples techniques pour tailler la pierre, la faïence, le verre qu'elle façonne au chalumeau.



Concerts en hommage à Jean-Pierre AUGIER

Le 10 décembre, le pianiste **Renaud MOUTIER** admirateur de l'art de Jean Pierre Augier, a offert un concert sur le piano Érard 1835. Il a lié à certaines des sculptures a des œuvres de grands compositeurs : **Rameau, Liszt, Schumann, Chopin**. Avec son épouse Laetitia MOUTIER-EMIN, ils ont joué à quatre mains « Aquarium » de **Saint-Saëns**.



SOIRÉES FRANZ SCHUBERT

Autour du pianoforte Erard de 1835

Marie SIROT, violon
Ruxandra COLAN, alto
Zéphirin REY-BELLET, violoncelle
Pierre GOY, piano
Ivy WONG, contrebasse



Donation à la commune d'une œuvre de Jean-Pierre Augier

Dans sa soixante-dix-septième année, Jean-Pierre Augier fait valoir ses droits à la retraite.

Depuis 1995 accompagné de son épouse Monika il a fait vivre La Maison du Portal, dans le cadre de l'association du même nom.

Fin Janvier 2018 sa collection personnelle de sculptures qui a constitué le fond constant de la Maison du Portal sera déplacée proche de son atelier à St Antoine de Siga.

Visite sur rendez-vous

Domicile 04 93 79 73 62

Atelier 04 93 79 73 24

Mobile 06 27 14 66 56



Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et
chauffages chaque
année avant
l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson
(brasero, barbecue)
et groupes
électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils
de chauffage
et de cuisson

Commémoration du 11 novembre



Le dévouement qui a valeur d'exemple.

A l'issue de la cérémonie commémorative du 11 novembre, au nom du secrétaire d'état auprès du ministre de la défense chargé des anciens combattants et de la mémoire, Thierry Mieze, président du Comité du Souvenir Français de Levens a honoré de l'insigne de bronze avec étoile argentée correspondant aux dix années d'engagement et de porte-drapeau du Souvenir Français, Monsieur Raymond Piggio. Il a souligné : « Le rôle essentiel du porte-drapeau en faveur du civisme et de la mémoire. La lourde responsabilité d'arborer lors des manifestations commémoratives nationales l'emblème tricolore, l'emblème du Souvenir Français et de rendre ainsi hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus ». Au nom du Souvenir le président a aussi rappelé : « Lors des cérémonies qui nous rassemblent en hommage aux morts ou à la République, ce sont les drapeaux qui sont à l'honneur et rendent les honneurs ». Pour conclure, s'adressant au récipiendaire : « Tu places, je le sais, toute ta fierté, en cet instant, dans le fait de n'être que le porte-drapeau, c'est-à-dire d'effacer derrière ton devoir, de t'effacer pour ainsi dire derrière l'oriflamme que tu sers et ce en ayant une pensée pour ton grand-père. Tu es ainsi le gardien du premier symbole de la Nation et de la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité ».

Mardi 5 décembre 2017

Cérémonie d'Hommage aux "Morts pour la France" pendant la guerre d'Algérie, les combats du Maroc et de la Tunisie.



Prochainement,

un nouvel outil de communication sera mis en place réservé aux administrés Levensois uniquement. Celui-ci permettra de créer un lien privilégié.

Vous pourrez participer à la vie de la commune en proposant des idées mais aussi en donnant votre avis, faire des commentaires, recevoir des alertes par SMS....

Levensoises, Levensois,
venez communiquer en direct avec votre maire
Antoine Véran sur **MairesetCitoyens.fr**



M&C MAIRES ET CITOYENS.fr
UN LIEN FORT ENTRE NOUS



- 1/ Tapez votre code postal : **06670**
- 2/ Cliquez sur le nom de votre commune : **LEVENS**
- 3/ Renseignez le **formulaire d'inscription** pour vous connecter à votre maire

- Actualités du maire
- Groupes de discussions
- Sondages anonymes
- Infos commune
- Agenda du maire
- Messagerie privée
- Notifications
- Alertes SMS
- Suggestions Citoyennes
- ... et bien plus encore



Impression par PrintOodak - 209 Route de Serres - 31100 Toulouse
NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

www.mairesetcitoyens.fr

0 892 432 404 (0.40€/min) info@mairesetcitoyens.fr

MairesetCitoyens.fr est un service édité par FLOREO SERVICES - RCS NICE 478 291 061 - SAS au capital de 810 000€ - 34 Avenue de la Liberté - 06360 EZE



21, boulevard du 8 mai 1945
06730 Saint-André de la Roche
Tél. 04 92 00 50 50

www.sivomvaldebanquiere.fr



« Rencontre avec son bébé... »

Portage pour Bébé

*en écharpe, dans les bras, portage dos ou côté,
pour dormir, pour regarder, parler et rire...*

Lundi 26 Mars 2018

de 15h à 16h30

à la ludothèque de Levens (à côté de la crèche)

Avenue Robert Préaud

06 670 LEVENS

*avec Alexandra
de l'association « Ensemble près de Bébé »*

*Vous pouvez apporter votre écharpe ou autre matériel de
portage mais également et surtout vos bras enveloppants...*

Renseignements : reseau.parentalite@svdb.fr

Tél : 06 19 71 39 74

Dossier complet à télécharger sur le site : www.sivomvaldebanquiere.fr

A venir



LES
DATES
A RETENIR



17 MARS

SESSION NIÇOISE 19 heures - Salle du Foyer Rural

18 MARS

- **LA FUONT PENTCH – LE XM DE LEVENS** 08 heures 30 Site de la Madone
- **CARNAVAL DE LEVENS** 15 heures Parking Louis Roux
- **CONCERT PIANO À LEVENS** - DAVID LEFEVRE - DELPHINE PERRONE - HÉLOÏSE HERVOUET
16 heures - Salle du Fuon Pench

25 MARS

FÊTE DES RAMEAUX - 10 heures 15 - Eglise Saint Antonin

26 MARS

« **RENCONTRE AVEC SON BÉBÉ...** » - 15 heures - Ave Robert Préaud à la ludothèque

1 AVRIL

FÊTE DE PÂQUES - 11 heures - Eglise Saint Antonin

2 AVRIL

CHASSE AUX ŒUFS - 15 heures – La Colline

14 AVRIL

RÉUNION MUSICALE « AUTOUR DU PIANO » - 15 heures 30 Salle du Fuon Pench

14 & 15 AVRIL

13E CITROLEVENS RASSEMBLEMENT DES ANCIENS CHEVRONS - 09 heures - Grand Pré de Levens

1 MAI

FÊTE DU TRAVAIL : ST JOSEPH - 09 heures 30 Qrt Porte rouge Chapelle Saint Joseph

6 MAI

CONCERT PIANO À LEVENS - MATHIEU PEREYGNÉ - DIMITRI GOLDOBINE - JULIE PETIT - LAURENT CYPRIEN
17 heures - Salle du Fuon Pench

Savoir +

04 93 79 71 00

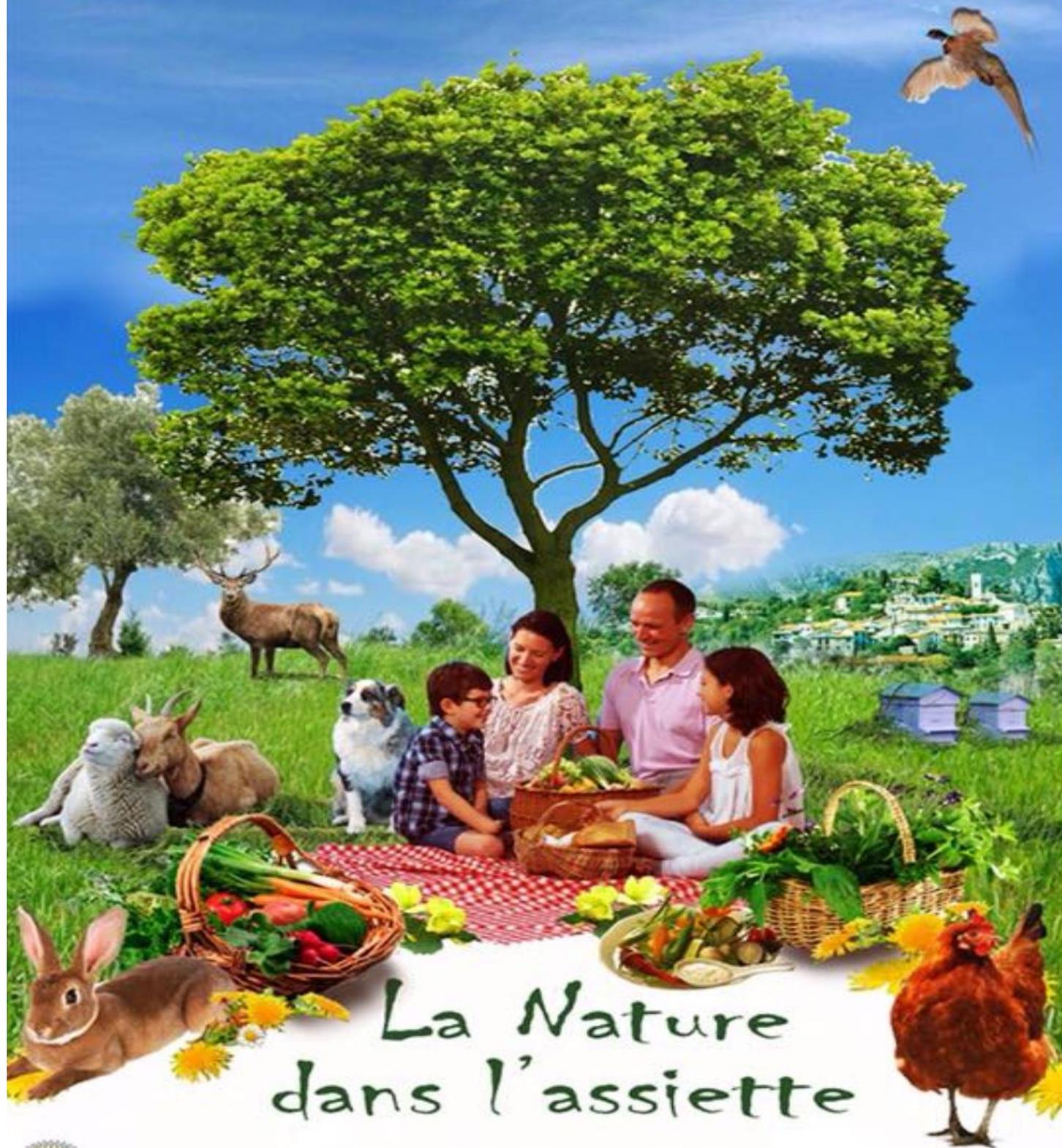
ou sur le site internet: www.levens.fr/fetes-et-manifestations/

La mairie de Levens
se mobilise
pour votre mutuelle santé
Une réunion publique se tiendra
VENDREDI 20 AVRIL À 18H00
Salle Fuon Pench



VERT AZUR

19&20 Mai 2018 - Levens



La Nature
dans l'assiette

Entrée libre - Parking gratuit



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

www.vertazur06.fr

MÉTROPOLE
NICE CÔTE D'AZUR



PLUIE-INONDATION

LES 8 BONS COMPORTEMENTS

en cas de pluies méditerranéennes intenses



JE M'INFORME

et je reste à l'écoute des consignes des autorités dans les médias et sur les réseaux sociaux en suivant les comptes officiels



JE NE PRENDS PAS MA VOITURE ET JE REPORTE MES DÉPLACEMENTS



JE ME SOUCIE DES PERSONNES PROCHES, de mes voisins et des personnes vulnérables



JE M'ÉLOIGNE DES COURS D'EAU et je ne stationne pas sur les berges ou sur les ponts



JE NE SORS PAS

Je m'abrite dans un bâtiment et surtout pas sous un arbre pour éviter un risque de foudre



JE NE DESCENDS PAS DANS LES SOUS-SOLS ET JE ME RÉFUGIE EN HAUTEUR, EN ÉTAGE



ROUTE INONDÉE

JE NE M'ENGAGE NI EN VOITURE NI À PIED

Pont submersible, gué, passage souterrain... Moins de 30 cm d'eau suffisent pour emporter une voiture



JE NE VAIS PAS CHERCHER MES ENFANTS À L'ÉCOLE, ils sont en sécurité

JE CONNAIS LES NIVEAUX DE VIGILANCE

- Phénomènes localement dangereux
- Phénomènes dangereux et étendus
- Phénomènes dangereux d'intensité exceptionnelle



J'AI TOUJOURS CHEZ MOI UN KIT DE SÉCURITÉ

Radio et lampes de poche avec piles de rechange, bougies, briquets ou allumettes, nourriture non périssable et eau potable, médicaments, lunettes de secours, vêtements chauds, double des clés, copie des papiers d'identité, trousse de premier secours, argent liquide, chargeur de téléphone portable, articles pour bébé, nourriture pour animaux.

JE NOTE LES NUMÉROS UTILES

Ma mairie
112 ou 18 Pompiers
15 SAMU
17 Gendarmerie, Police



Naissances

Tous nos vœux de bonheur aux heureux parents

Juin

Le 08 : HERNANDEZ Lukas
 Le 08 : ALBORNI Nina-Rose
 Le 12 : WAOUAJRA Aya
 Le 20 : PURAS CAPIN Eden
 Le 23 : MAZZERBO Lyvio

Septembre

Le 05 : LAVILLE Jessica
 Le 18 : BOTTAU Liloo
 Le 21 : SIMONINI Esteban

Octobre

Le 04 : SCHWEIGER BRU Naomi
 Le 06 : FAYS Auguste
 Le 16 : FORNERO Louka et Enzo
 Le 27 : BORDONADO Dario
 Le 28 : PRAUX- FRUGIER Mylan



Décembre

Le 16 : PARMENTELOT MEYNIAL Eden

Janvier 2018

Le 15 : GIULANO Kaia



Mariages

Toutes nos félicitations

Mme et M CARBONE le 30/09/2017



Mme et M CASABURI le 13/01/2018



Décès

Nos condoléances émues aux familles

2017

Le 11/09 : MELONI Joséphine
 Le 23/09 : ZUNINO Reine
 Le 29/09 : FOVELLE Jacques

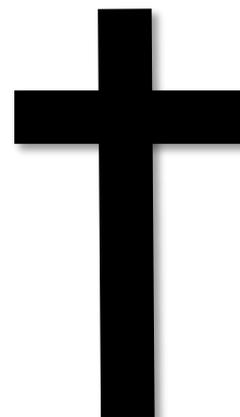
Le 02/11 : MAHLI Fatma
 Le 07/11 : LEBLANC Marcelle
 Le 08/11 : BERTRAND Jacqueline
 Le 18/11 : ERCOLI Robert
 Le 19/11 : GANNAC Georges
 Le 26/11 : PERICAUD Anne-Marie
 Le 30/11 : ASCENCIO Robert

2018

Le 15/01 : MASSIERA Joseph
 Le 18/01 : LATIF Brigitte
 Le 24/01 : FORNERIS GILBERT
 Le 25/01 : MAURIN François

Le 07/10 : POESY Clérise
 Le 09/10 : CAULLIEZ Juliette
 Le 02/10 : MONTENERO Audrey
 Le 25/10 : VITETTA Sauveur
 Le 11/10 : JOUANJUS Raymonde
 Le 24/10 : BARNOIN René
 Le 28/10 : DE FILIPPI Alfred
 Le 27/10 : GUIMIER Eliane

Le 11/12 : GIARDINA Philippe
 Le 08/12 : AITCHEDJI Roger
 Le 15/12 : ROSSI Anna
 Le 19/12 : GUALTIERI Emile
 Le 14/12 : LEU Bruno
 Le 28/12 : HUSSON Françoise



Le site internet de la Commune



La Commune de Levens

Plus proche de vous

www.levens.fr



facebook

Commune De Levens

YouTube



@village de Levens